

FAQ - Agence ISNI

1- Qu'est-ce qu'un identifiant ISNI et quel est son périmètre d'intervention?

Le code international normalisé des noms ISNI (International Standard Name Identifier) est un identifiant unique et pérenne attribué au niveau international à toute personne, organisme ou personnage de fiction impliqué dans les chaînes de création, de production, de gestion ou de distribution de contenus intellectuels et artistiques ayant été publiés, diffusés ou mis à la disposition du public (ex. : auteurs, compositeurs, cartographes, interprètes, chercheurs, etc.). Cette définition inclut également les groupes de personnes ou organismes agissant sous un nom commun (ex. : les groupes de musique, les universités et leurs départements, etc.).

2 - Qu'est-ce qu'une identité publique?

Une identité publique est le nom sous lequel une personne, un organisme ou un personnage de fiction est publiquement connu.

3 - Peut-on avoir plusieurs identifiants ISNI?

Si une personne ou un organisme possède plusieurs identités publiques, un ISNI sera attribué à chacune d'entre elles. C'est le cas par exemple si un créateur utilise un ou plusieurs pseudonymes en plus de son nom réel. Stephen King (ISNI 0000 0001 2144 6296) a ainsi écrit plusieurs romans sous le pseudonyme de Richard Bachman (ISNI 0000 0001 2021 3263), ainsi qu'un livre pour enfants sous le pseudonyme de Beryl Evans (ISNI 0000 0004 6413 7380). Un ISNI a été attribué à chacune de ces trois identités publiques.

En revanche, les variantes d'une même identité publique ne donnent pas lieu à émission d'ISNI multiples. Par exemple, Stephen King, Stephen Edwin King, S. King ou Стівен Ёдвин Кинг ne concernent qu'une seule identité publique; un seul ISNI est donc attribué (ISNI 0000 0001 2144 6296).

Autres exemples de variantes d'identités publiques donnant lieu à l'émission d'un ISNI unique :

- Pyotr Tchaïkovski et Peter Tchaïkovski
- e. e. cummings et E. E. Cummings
- Oxford University Press et OUP
- Günter Grass et Guenter Graß

4- Qui peut faire une demande d'identifiant ISNI auprès de BAnQ?

BAnQ, en tant qu'agence ISNI, offre ses services à tout demandeur québécois, ainsi qu'à tout demandeur ayant créé ou contribué à créer une œuvre au Québec. Pour les autres cas, veuillez communiquer directement avec l'agence internationale ISNI à isni.org.

5- Quels sont les avantages liés à la possession d'un identifiant ISNI?

Les identifiants ISNI permettent de lever toute ambiguïté sur l'identité des personnes et des organismes, ce qui contribue à améliorer la découvrabilité et la mise en valeur des œuvres qu'ils ont créées ou auxquelles ils ont contribué. L'identifiant ISNI, en permettant de créer un pont entre de multiples bases de données contenant des informations sur une identité publique, est une composante essentielle des données ouvertes liées et des applications du Web sémantique.

6- Est-ce que je dois payer pour obtenir un identifiant ISNI auprès de BAnQ?

Non, c'est un service entièrement gratuit pour le demandeur. BAnQ est heureuse de contribuer à la mise en valeur de la culture québécoise en prenant à sa charge les coûts occasionnés par la demande et s'en acquitte auprès de l'agence internationale ISNI.

7- Comment puis-je savoir si je possède ou non un identifiant ISNI?

La base de données contenant l'ensemble des identifiants ISNI est accessible en ligne gratuitement. Vous pouvez utiliser son [interface de recherche](#) (en anglais) pour savoir si un identifiant ISNI vous a déjà été attribué.

8- Comment puis-je demander un identifiant ISNI?

Si vous êtes impliqué dans la création d'une œuvre couverte par le dépôt légal au Québec, vous devez vous assurer que cette dernière a bien été déposée auprès de BAnQ. Un identifiant ISNI devrait alors vous avoir été attribué. Si ce n'est pas le cas, merci de nous en informer à isni@bang.qc.ca. Le cas sera étudié par un employé de BAnQ et une réponse vous sera apportée dans un maximum de 10 jours ouvrables.

Si l'œuvre n'est pas couverte par le dépôt légal, vous aurez la possibilité dès le printemps 2020 de faire votre demande d'identifiant ISNI en remplissant un formulaire Web.

9- Quels sont les délais pour l'obtention d'un numéro ISNI?

Si l'œuvre que vous avez créée ou à laquelle vous avez contribué est déposée auprès de BAnQ dans le cadre du dépôt légal, l'identifiant ISNI est attribué au cours des jours suivant la réception de l'œuvre par BAnQ.

Si la demande est faite par l'intermédiaire du formulaire Web qui sera disponible au printemps 2020 et que les informations communiquées sont suffisantes et exactes, l'attribution de l'identifiant ISNI sera immédiate. Cependant, si l'information soumise n'est pas suffisamment précise ou si elle est erronée, la demande sera examinée par un employé de BAnQ et une réponse vous sera apportée dans un maximum de 10 jours ouvrables. BAnQ pourrait avoir à vous contacter pour obtenir des informations supplémentaires.

10- Quelles informations devrai-je fournir pour demander un identifiant ISNI par le formulaire Web qui sera disponible au printemps 2020?

Vous devrez fournir les informations suivantes:

- le nom sous lequel vous êtes publiquement connu;
- vos lieu et date de naissance, et éventuellement date de décès si vous faites une demande pour une tierce personne (ou la date de création et éventuellement de dissolution de votre organisme);
- le titre ou le nom d'une œuvre au moins que vous avez créée ou à laquelle vous avez contribué, son type, ainsi que le rôle que vous y avez joué;
- si possible , un URL permettant d'obtenir des informations supplémentaires sur votre identité publique.

11- Est-ce que des informations sur mon identité peuvent être rendues publiques?

Les informations sur votre identité sont un élément essentiel dans l'attribution d'un identifiant ISNI; il est donc important de fournir des données suffisantes et exactes. Cependant, les seules informations rendues publiques par l'ISNI sont celles qui sont nécessaires pour différencier deux identités publiques distinctes. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander que certaines informations vous concernant ne figurent plus dans l'affichage public. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page relative à la [politique de données](#) de l'ISNI.

12- J'ai trouvé plusieurs identifiants ISNI me concernant. Que dois-je faire?

Si vous utilisez plusieurs identités publiques dans le cadre de vos activités (par exemple, votre nom réel et un ou plusieurs pseudonymes), il est normal que vous possédiez un identifiant ISNI pour chacune de vos identités publiques.

Si vous pensez avoir trouvé plusieurs identifiants ISNI se rapportant à une même identité publique vous concernant, merci d'écrire à isni@banq.qc.ca. Le cas sera étudié par un employé de BAnQ et une réponse vous sera apportée dans un maximum de 10 jours ouvrables. Après vérification et confirmation que les identifiants concernent bien une identité publique unique, un seul identifiant sera conservé, et le ou les identifiants superflus seront inactivés.

13- Quel est le déploiement prévu des activités de BAnQ en tant qu'agence ISNI?

À l'hiver 2020, BAnQ procédera à un envoi massif de ses données vers la base de données de l'ISNI pour l'attribution d'identifiants ISNI. Cet envoi concernera près de 300 000 personnes et organismes pour lesquels l'institution possède déjà une œuvre dans ses collections.

À la suite de cet envoi, BAnQ enverra quotidiennement les demandes d'attribution d'identifiants ISNI pour les créateurs dont les œuvres auront été nouvellement intégrées dans ses collections. Pour les autres cas, les demandeurs devront remplir un formulaire Web personnalisé. Ce dernier sera disponible au printemps 2020.

14- Quelle est la structure d'un identifiant ISNI?

Un ISNI est composé de 16 caractères, 15 chiffres décimaux et un caractère de contrôle, qui peut être soit un chiffre décimal, soit le caractère « X », et qui est calculé par un algorithme conformément à l'ISO/CEI 7064. Le caractère de contrôle vise à se prémunir des erreurs qui résulteraient de la transcription incorrecte d'un ISNI.

15- Comment est organisée la gouvernance de l'ISNI?

L'agence internationale ISNI (ISNI-IA) est l'autorité d'enregistrement de la norme ISNI. Elle offre une interface utilisateur et fait fonctionner le système d'attribution des identifiants grâce à un algorithme de désambiguïsation et une base de données. Elle doit notamment promouvoir, coordonner et superviser le système ISNI conformément aux spécifications de la norme ISO 27729 et représenter les intérêts de la communauté ISNI auprès d'autres organismes, gérer et tenir à jour les données sur les déclarants, les métadonnées et les données administratives liées à l'attribution des ISNI, et assurer la maintenance des registres des identifiants ISNI et les données administratives qui y sont associées.

L'accès au système et aux numéros uniques émis est contrôlé par des structures indépendantes, les agences d'enregistrement ISNI (Registration Agencies). Ces dernières agissent en tant que représentantes locales et intermédiaires entre l'agence internationale et les demandeurs d'identifiants ISNI. BANQ est inscrite comme agence ISNI depuis juillet 2019.

L'équipe qualité fait partie de l'infrastructure de contrôle du dispositif ISNI. Elle est constituée d'experts de la British Library et de la Bibliothèque nationale de France, qui se coordonnent pour assurer le contrôle de la qualité des données de la base centrale ISNI. Elle répond aussi aux suggestions d'amélioration des données soumises par les internautes via l'interface publique de la base de données.

Pour plus d'information sur la gouvernance : isni.org

Pour plus d'information sur la demande d'ISNI, veuillez nous écrire à isni@banq.gc.ca.